

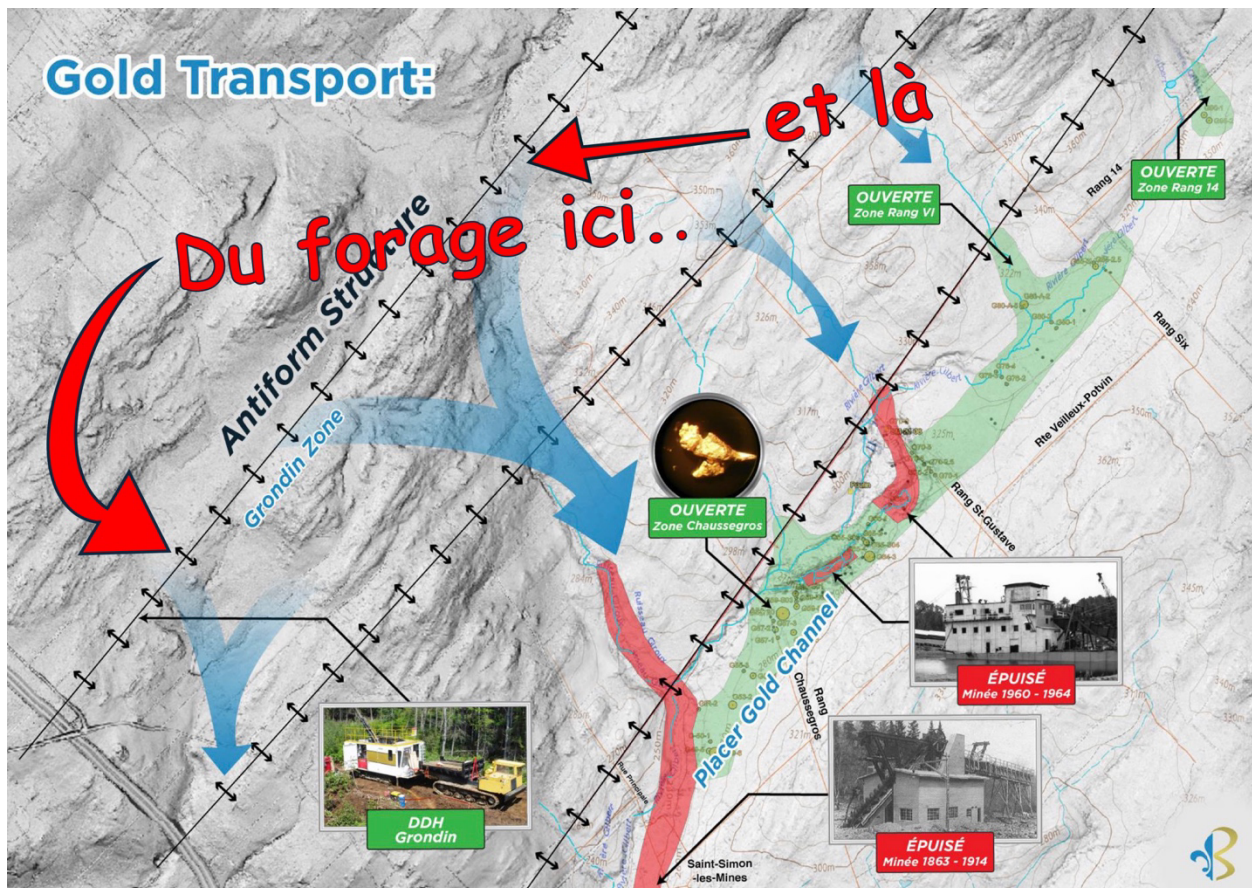
Le 2 juillet 2025, Montréal, Québec, Canada
Communiqué de presse – pour diffusion immédiate

Symbole: TSX.V: BGF
Actions émises: 105,326,971

CHAMPS D'OR EN BEAUCE LANCE UNE CAMPAGNE DE FORAGE LE LONG DE LA STRUCTURE ANTIFORME

Champs d'Or en Beauce (Beauce Gold Fields) (TSX Venture : "BGF"), désignée comme "BGF" ou la "Société," a le plaisir d'annoncer le lancement d'une campagne de forage ciblant des zones prioritaires le long de la structure antiforme du Saddle Reef. Cette structure est identifiée comme étant une source probable des anciens dépôts d'or alluvionnaire sur la propriété aurifère de Beauce, située dans le sud du Québec.

Patrick Levasseur, président et chef de la direction de Beauce Gold Fields, a déclaré :
« Nous sommes heureux d'entreprendre les forages sur des cibles prometteuses situées le long de la structure que l'on croit être une source des anciens dépôts d'or alluvionnaire de la région. Nous remercions sincèrement les propriétaires qui nous ont généreusement accordé l'accès à leur terrain et qui, ce faisant, deviennent de précieux partenaires dans le potentiel de futures découvertes aurifères. »



Le nombre exceptionnel de journées pluvieuses en mai a prolongé la fonte printanière, laissant les sites de forage détrempés et boueux. Étant situés sur des terrains privés, l'acheminement de la foreuse à chenilles et d'autres équipements lourds aurait endommagé les chemins des propriétaires. Par conséquent, la Société a décidé de retarder les forages d'un mois afin de permettre un meilleur drainage du sol et son assèchement. Le site est désormais prêt, et les forages débuteront la semaine prochaine. Nous remercions les propriétaires pour l'accès à leur terrain.

Cibles prioritaires pour le forage

Les cibles ont été sélectionnées à la suite du programme de forage et de tranchées de 2023, qui a confirmé la présence d'une minéralisation aurifère dans l'axe d'un affleurement antiforme. Des études géologiques et de polarisation provoquée (IP) subséquentes ont permis d'identifier une structure antiforme du Saddle Reef s'étendant sur 8 km. Des études géochimiques suggèrent que cette structure constitue probablement une des sources des anciens dépôts d'or alluvionnaire à Saint-Simon-les-Mines, au sud-ouest.

La Société a obtenu une Autorisation de Travaux d'Impact (ATI) du ministère des Ressources naturelles du Québec (MRNF) pour effectuer ces travaux d'exploration, autorisation valide pour une période de deux ans, soit jusqu'au 1er avril 2027.

Lors de cette première phase, Beauce Gold Fields prévoit forer de sept à dix trous totalisant 500 mètres sur deux zones principales : la **zone Giroux** et la **zone Grondin**. Des phases de forage additionnelles seront planifiées en fonction des résultats obtenus et pour poursuivre l'exploration des anomalies IP Trois et Quatre (voir le communiqué de BGF daté du 10 décembre 2024).

Zone Giroux

- **Emplacement** : À la tête du ruisseau Giroux, un affluent de la rivière Gilbert, ayant joué un rôle central dans l'exploitation aurifère alluvionnaire industrielle au 19e siècle.
- **Activités prévues** :
 - Quatre trous de forage exploratoires seront réalisés dans une zone minéralisée en surface de 150 mètres de largeur, où des anomalies de sol et IP superposées suggèrent une signature de structure antiforme.
 - Des trous additionnels pourraient être forés selon les résultats sur le terrain.

Zone Grondin

- **Emplacement** : Coin nord-ouest de la propriété Beauce Gold à Beauceville, Québec.
- **Détails** : Ce segment de 600 mètres de la structure se situe au-dessus du trou de forage GR 23-01, foré en 2023 (communiqués de BGF des 1er novembre 2023 et 18 janvier 2024).
 - Résultats du trou GR 23-01 :

- Une zone minéralisée de 36 mètres a été traversée, incluant trois zones aurifères distinctes entre 11 et 24 mètres de profondeur.
- Une des zones a livré des teneurs de 8,5 g/t Au sur 1 mètre et 5,4 g/t Au sur 2,2 mètres.
- La minéralisation est associée à un stockwerk contenant des sulfures et montre une forte déformation ayant entraîné une perte de carottes, surtout vers la fin du forage.
- Activités prévues :
 - De nouveaux trous viseront à vérifier la minéralisation au-delà de 40 mètres de profondeur et à tester les extensions latérales de la structure de part et d'autre du trou GR 23-01.

Jean Bernard, B.Sc., Géo., une personne qualifiée indépendante selon le Règlement 43-101, a révisé et approuvé l'information technique contenue dans ce communiqué.

Règlements de dettes par émission d'actions

Beauce Gold Fields Inc. est heureuse d'annoncer que le conseil d'administration de la société a approuvé le règlement d'une dette due à un créancier totalisant en capital et en intérêts la somme de 322 500\$ au moyen de 3,225,000 unités de son capital-actions. Cette dette tire son origine d'un contrat signé par la société en date du 27 décembre 2017 et représentait une redevance sur les revenus nets de fonderie (NSR) payable par la société. La dette sera réglée par l'émission de 3,225,000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription donnera droit au créancier de souscrire une action ordinaire au prix de 0,12\$, et ce, pour une période de quatre (4) ans à compter de la date de clôture de la transaction. Les actions émises dans le cadre de ce règlement de dette seront assujetties à une période de détention obligatoire de quatre (4) mois et un (1) jour suivant la date de clôture de la transaction. Le présent règlement et l'émission des titres qui en découlent sont assujettis à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et des autorités réglementaires.

La Société annonce également que son conseil d'administration a aussi approuvé le règlement d'une dette reliée à une entente d'accès à la propriété avec une partie tierce sans lien de dépendance, dans le cadre de travaux miniers projetés. Cette dette sera réglée au moyen de l'émission par la société de 1 000 000 d'actions ordinaires de son capital-actions, lesquelles, compte tenu du cours des actions de la société, représentent un montant de 40 000\$. Les actions émises dans le cadre de ce règlement de dette seront assujetties à une période de détention obligatoire de quatre (4) mois et un (1) jour suivant la date de clôture de la transaction.

Cette transaction et l'émission des actions en découlant sont assujetties à l'approbation de la Bourse de croissance TSX et des autorités réglementaires.

À propos de Champs d'Or en Beauce Inc.



Champs d'Or en Beauce Inc. ("BGF") est une société d'exploration aurifère axée sur l'exploration dans la région de la Beauce au sud du Québec. La propriété phare de la société est le site du projet aurifère de St-Simon-les-Mines, site de la première ruée vers l'or du Canada, avant la ruée du Klondike au Yukon. La région de la Beauce a abrité certaines des plus grandes mines d'or placérien historiques de l'est de l'Amérique du Nord qui étaient actives de 1860 aux années 1960. Elle a produit parmi les plus grosses pépites d'or de l'histoire minière canadienne (50 oz à 71 oz) (Source Sedar+: Beauce juillet 4th 2018, Rapport 43-101)

L'objectif de Champs d'Or en Beauce est de retracer les anciens chantiers aurifères placers jusqu'à la source du substratum rocheux afin de découvrir un gisement d'or économique.

Beauce Gold Fields explore actuellement des systèmes antiformes récemment découverts qui pourraient avoir contribué au développement des vastes placers aurifères de la Beauce. Le modèle géologique de la Société suggère que l'or de placer dans le paléocanal de Beauce Gold, y compris les célèbres grosses pépites du 19^e siècle, s'est formé dans des poches de quartz sous tension au sein des axes antiformes en dôme stratifié, exemplifiés par des formations de Saddle Reef. Parmi les formations mondiales notables de Saddle Reef figurent les champs aurifères de Bendigo en Australie (plus de 60 millions d'onces) et le dépôt de haute qualité de Dufferin en Nouvelle-Écosse.

Décharge de responsabilité :

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de règlementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse contient certains énoncés prospectifs, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes et les hypothèses actuelles de la Société et sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux prévus. Ces énoncés prospectifs impliquent des risques et des incertitudes, y compris, mais sans s'y limiter, nos attentes en ce qui concerne l'exploration des ressources naturel et aurifère. Ces énoncés reflètent les points de vue actuels de la Société à l'égard des événements futurs et sont assujettis à certains risques et incertitudes et à d'autres risques détaillés de temps en temps dans les dépôts en cours de la Société auprès des autorités en valeurs mobilières, lesquels documents peuvent être trouvés à www.sedar.com. Les résultats réels, les événements et les performances futurs peuvent différer considérablement des attentes décrites. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indument à ces énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les énoncés prospectifs, à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans les cas prévus par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

CONTACT :

Patrick Levasseur, président et directeur général : Tél. (514) 262-9239

www.beaucegold.com

